

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

INDEX UNIT

1 DEC 1950

M.		
----	--	--

RESTRICTED

IS/19

30 May 1949

FRENCH

ORIGINAL: ENGLISH

LETRE EN DATE DU 29 MAI 1949
ADRESSEE PAR M. WALTER EYTAN
CHEF DE LA DELEGATION ISRAELIENNE
AU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

Cher Monsieur,

Il me semble qu'à la phase actuelle de nos conversations il peut être utile de s'étendre sur la proposition qu'a faite ma délégation en ce qui concerne l'avenir de Gaza et de la région avoisinante que l'Egypte occupe à présent militairement.

On nous a laissé entendre à de nombreuses reprises que l'Egypte n'a aucune revendication ou ambition d'ordre territorial en Palestine, et en particulier, qu'elle ne souhaite nullement garder le contrôle de la bande côtière dans laquelle se trouvent Gaza et Rafa. Mais dès le début s'est posé le problème du sort futur de la population arabe à présent resserrée dans cette zone étroite et qui se compose à la fois de gens qui y résidaient à l'origine et de réfugiés.

Tout le monde admet que la bande de Gaza n'est pas une entité indépendante du point de vue économique et ne peut pas l'être. Pour vivre il faut qu'elle soit rattachée à l'une des unités économiques et politiques plus importantes avec lesquelles elle a des frontières communes: c'est-à-dire Israël et l'Egypte.

La bande de Gaza est séparée de l'Egypte proprement dite par le désert de Sinaï. En ce qui concerne la Vallée du Nil, elle est pour ainsi dire une île séparée de la terre ferme par une mer de sable sur laquelle une route et un chemin de fer vulnérables forment un pont insuffisant. La distance empêche que l'Egypte ne serve de marché naturel ou économique aux produits agricoles de la région. Tous les liens naturels de Gaza la rattachent au territoire qui s'étend immédiatement au nord et à l'est en Israël.

/Ma

Ma délégation en proposant que la région de Gaza et sa population arabe actuelle soient incorporées à Israël, n'ignorait pas les difficultés qui en résulteraient pour Israël, en particulier dans les sphères sociale et économique. Elle a compris que Gaza serait une charge du point de vue économique sans aucun doute pour de nombreuses années à venir et que les problèmes sociaux que présente l'intégration en Israël d'un si grand nombre d'Arabes seront nécessairement très considérables. Mais ma délégation a pensé que c'est sur ce point qu'elle pouvait apporter une contribution de grande envergure et vraiment constructive au problème des réfugiés, tout en réglant en même temps une question de frontières qui autrement continuerait à constituer un point sensible.

L'incorporation à Israël ferait plus que tout autre chose pour offrir aux gens qui sont entassés dans la bande de Gaza l'espoir de refaire leur vie. Cette proposition est un gage de la peine considérable que le Gouvernement d'Israël est disposé à se donner pour aider à résoudre le problème central de toutes nos discussions. Il est certain qu'aucun autre projet ne pourra jamais permettre à Israël d'absorber un si grand nombre de réfugiés. Aucune variante, même de beaucoup moins grande envergure, ne se présente aisément à l'esprit. Si l'offre de ma délégation est rejetée, nous serons obligés de nous demander si la délégation égyptienne et les autres délégations arabes expriment réellement leur pensée en pressant Israël "d'accepter les réfugiés".

Je serais très obligé si vous pouviez m'informer de la réponse de la délégation égyptienne à cette proposition qui lui a été remise officiellement au cours de l'avant-dernière semaine. Si cette réponse était favorable, nous serions heureux d'aider à la mise au point des détails nécessaires. En cas de réponse négative, nous espérons être informés des raisons qui auront amené la délégation égyptienne à décider de rejeter cette proposition.

Veuillez agréer, etc.

(signé)

Walter Eytan
Chef de la Délégation israélienne